

Pollutions diffuses

L'indispensable diagnostic environnemental

En matière de lutte contre les pollutions diffuses d'origine agricole, la solution universelle n'existe pas. Chaque territoire détient ses propres réponses. En identifiant les facteurs qui influencent la circulation de l'eau dans le sol, le diagnostic environnemental permet de déterminer les aménagements correctifs les plus appropriés.

tructure et texture du sol, relief, éléments paysagers, pratiques culturales... les facteurs influant sur les transferts diffus de micropolluants d'une parcelle agricole vers une ressource en eau sont nombreux et complexes. « Chercher à réduire ces transferts nécessite, au préalable, un diagnostic environnemental afin d'étudier la vulnérabilité du territoire », explique Céline Ballesteros, ingénieur environnement à la division Crop Science de Bayer.

Enquêter à l'échelle du bassin versant

Le diagnostic environnemental doit non seulement s'intéresser à la parcelle, à l'exploitation, mais également à l'ensemble du territoire ou bassin versant. « Rien ne sert d'agir sur des parcelles situées en aval du chemin d'écoulement des eaux si rien n'est entrepris en amont », reprend Céline Ballesteros. Ce n'est qu'après avoir recoupé, à ces différentes échelles, toutes les informations topographiques, géologiques, agronomiques, climatiques et paysagères, que peuvent être détectées

Le diagnostic environnemental s'intéresse à la parcelle, l'exploitation et à l'ensemble du bassin versant. les actions concrètes pour prévenir efficacement les risques de transfert de micropolluants. Des mesures correctives telles que l'implantation de haies, de bandes enherbées, de couverts culturaux, de zones humides, la diversification de la rotation, la modification des pratiques de travail du sol... peuvent alors être mises en œuvre au bon moment, au bon endroit.

Viser une approche concertée

« Mobiliser l'ensemble des acteurs agricoles du territoire étudié est essentiel pour aboutir à des actions durables et économiquement viables », souligne Céline Ballesteros.



Pierre Lafargue, agriculteur dans les Landes, participe au projet Doazit Agri'Eau qui vise à concilier, de façon durable, production agricole et qualité de l'eau sur le bassin versant.



La préservation de la qualité de l'eau contre les pollutions diffuses de micropolluants nécessite, au niveau d'un bassin versant, la prise en compte de nombreux facteurs topographiques, géologiques, agronomiques, climatiques et paysagers.

Le projet Doazit Agri'Eau, auquel participe Bayer depuis 2013, en est un bon exemple. Il mobilise aujourd'hui, dans les Landes, 41 producteurs sur 430 hectares de surface agricole. Il associe de multiples compétences provenant du groupe coopératif Maïsadour, de la Chambre d'agriculture des Landes, de l'Agence de l'eau Adour Garonne, de la fédération départementale des Cuma et d'Arvalis-Institut du végétal.

« Avancer ensemble pour changer de pratiques »

Bouleverser ses habitudes est toujours plus aisé lorsque l'action est collective et accompagnée. Participer à l'ambitieux projet de Doazit Agri'Eau, qui rassemble de nombreux acteurs agricoles et exploitants du bassin versant autour de la qualité de l'eau, me donne l'occasion d'essayer de nouvelles pratiques, comme le non-labour, et de prendre conscience de leurs effets bénéfiques. Cela m'a également convaincu de la nécessité d'équipements collectifs comme une aire de lavage des pulvérisateurs avec système de traitement des effluents.

